

## PHILOSOPHIE

### **Article 1**

Les membres (associations) de la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France s'engagent à accueillir, écouter, renseigner, orienter, respecter, informer toutes personnes souffrant de surpoids, d'obésité, ou de troubles alimentaires, et toutes pathologies associées, ainsi que son entourage sans discrimination aucune.

### **Article 2 :**

Les membres et associations membres de la Fédération F.A.L.E.S.C.O des Hauts de France ont pour objet UNIQUE l'accompagnement de personnes obèses ou en surpoids, ainsi que les pathologies découlant de l'obésité et n'ont pas d'autres d'actions ou orientations sur d'autres pathologie

### **Article 3**

Les membres et les associations membres de la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France garantissent le respect de la vie privée ainsi que la confidentialité des informations personnelles et sociales de la personne qui se présente à elles.

### **Article 4**

Sans obligation, mais la Fédération recommande aux associations adhérentes de s'affilier à la Ligue de la Lutte contre l'Obésité comme l'est la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France.

## **ETHIQUE**

### **Article 5**

Les membres et associations membres de la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France sans se substituer aux professionnels de santé, s'engagent à venir en aide aux personnes en difficulté avec leur poids ou leur comportement alimentaire ainsi qu'humaniste, à leur offrir conseil, soutien psychologique et psychosocial. A délivrer et à respecter les recommandations officielles de la Haute Autorité de Santé.

### **Article 6**

La Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France s'engage à informer, dénoncer et combattre les méthodes amaigrissantes nocives, charlatanesques ou simplificatrices ainsi que toutes attitudes discriminatrices. A lutter contre les dérives commerciales et secteur du corps médical et paramédical.

### **Article 7**

Ne sont habilités à :

- animer des ateliers d'éducation populaire à la santé
- intervenir dans des programmes ETP autorisés par l'ARS
- établir des diagnostics éducatif

Uniquement les membres de la Fédération titulaires du certificat en éducation thérapeutique du patient agréés par la Fédération, après un stage pratique de 30 heures dans un programme ETP autorisé par l'ARS.



## **Article 8**

Les membres et associations membres de la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France ne peuvent faire état de leur appartenance à la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France ou à la Ligue Contre l'Obésité, à des fins personnelles (politique, idéologique, commerciale...) tous manquements entraîneraient l'application des sanctions décidées par le Conseil d'Administration.

## **Article 9**

Les membres de la Fédération F.A.L.E.S.C.O des Hauts de France s'engagent, dans la mesure de leur disponibilité, à suivre les formations proposées par la Fédération.

## **Article 10**

Les membres et associations de la Fédération F.A.L.E.S.C.O des Hauts de France s'engagent à ne faire aucun jugement de valeur, concernant des prescriptions médicales, des praticiens ou bien encore des établissements de soins réseaux sociaux.

## **Article 11**

Les membres et associations membres de la Fédération F.A.L.E.S.C.O. de Hauts de France sont des personnes (hommes ou femmes) qui œuvrent au sein de la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France fédérées, ou d'association fédérées s'engagent de leur plein gré dans l'action au service de l'autre pour lui apporter, outre ses compétences, la présence, son regard, sa parole. Ils doivent trouver dans l'association un épanouissement personnel.

## **Conditions d'adhésion à la Fédération**

- Signer et respecter la chartre de déontologie et la Charte de déontologie applicable aux des Associations de Personnes Obèses et en surpoids.
- Etre à jour de ses cotisations et valider le bulletin adhésion

**Le non-respect des principes énoncés dans cette Charte entraîne la radiation de la fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France après délibération et décision collégiale des membres représentatifs.**

Date

En ma qualité de Président(e) de l'association :

J'adhère complètement à la Charte de Déontologie mise en place par la Fédération F.A.L.E.S.C.O. des Hauts de France, j'engage l'association dont je suis le (la) président(e) à respecter et faire respecter cette charte et de respecter au sein de mon association la charte de déontologie d'association « terrain » de patients obèses et en surpoids

Nom prénom du représentant légal de l'association signataire de la charte

Signature

Précédée de la mention « Bon pour acceptation ».



## COMPLEMENT CHARTRE APPLICABLE EN INTERNE AUX ASSOCIATIONS DE PATIENTS OBESES ET PERSONNES EN SURPOIDS

### L'objectif

L'objectif d'une association de personnes obèses et/ou de personnes en surpoids est d'accompagner les personnes obèses ou en surpoids en synergie avec les autres acteurs du parcours de santé.

### Les missions d'une association de patients et de personnes en surpoids

**La mission première est l'écoute, le partage, l'entraide et l'orientation dans le parcours de santé.**

Il s'agit, notamment de :

- Favoriser le lien social au travers de l'organisation d'activités ;
- Contribuer à changer le regard des personnes obèses sur elles-mêmes ainsi que celui des professionnels et des soignants ;
- Lutter contre la stigmatisation ;
- Contribuer à la prévention de l'obésité.

**L'Association doit être un levier de motivation pour ses adhérents et les personnes qui les accompagnent.**

### La Charte : droits et devoirs

L'Association signataire s'engage à :

- Apporter une offre d'accompagnement complémentaire à l'offre de soins ;
- Ne pas se substituer aux professionnels de santé ;
- Travailler en partenariat avec les professionnels de santé sans relation de dépendance ou de hiérarchie ;
- Etre transparente avec les mécènes.
- Reconnaître que la Fédération F.A.L.E.S.C.O est l'instance de représentation des associations des Hauts de France auprès des interlocuteurs institutionnels.

Date

En ma qualité de Président(e) de l'association :

J'adhère complètement à la charte de déontologie et d'en assurer son application au sein de notre association, j'engage l'association dont je suis le (la) président(e) à respecter et faire respecter cette charte.

Nom prénom du représentant légal de l'association signataire de la charte

Signature

Précédée de la mention « Bon pour acceptation »

